



## L'intervention de la personne publique dans le secteur culturel et artistique

**Dates :** Module 1 : Mardi 4 juillet 2023 - 9h30 à 12h30 (heure métropolitaine) & Module 2 : Jeudi 6 juillet 2023 - 9h30 à 12h30 (heure métropolitaine)

**Durée :** 6 heures

**Lieu :** Visioconférence (application Zoom)

**Accessibilité :** formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr).

**Tarif :** 900 € H.T. par participant

**Informations et inscriptions :** [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr) et au 01 45 49 48 49.

**Délai d'accès :** Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

### PROGRAMME

Cette formation vise à découvrir les différentes possibilités d'intervention d'une personne publique dans le secteur culturel et artistique.

D'une part, cette formation permettra à la personne publique souhaitant soutenir certaines activités culturelles, dans le cadre de l'exercice de ses compétences, de disposer d'un véritable «guide du subventionnement» (conditions de recours, mise en œuvre, etc.).

D'autre part, cette formation permettra à la personne publique de savoir quand et comment recourir à la commande publique artistique, en vue de répondre à un besoin pouvant s'inscrire tant dans le cadre de la réalisation d'opérations immobilières, que dans le secteur du spectacle vivant.

Elle peut être intéressante également pour les personnes travaillant dans d'autres structures publiques ou privées en lien avec le milieu culturel et artistique.

Seront ainsi abordés les sujets suivants :

- S'agissant du volet subvention :
  - Présentation des enjeux et du vocabulaire idoine
  - Présentation des conditions de recours au subventionnement
  - Présentation de modalités contractuelles (clauses essentielles, modalités financières et de suivi, etc.)
- S'agissant du volet commande publique :
  - Présentation du 1% artistique (enjeux et conditions de recours)
  - Présentation des spécificités de la commande publique dans le secteur du spectacle vivant (enjeux, vocabulaire idoine, acteurs clés, procédures de passation, éventuelles dispenses de mise en concurrence).

### OBJECTIFS

Maîtriser les différentes possibilités d'intervention de la personne publique dans le secteur culturel et artistique, en :

- étant capable d'actionner le levier du subventionnement dans le secteur culturel (par la connaissance des conditions de recours au subventionnement et la maîtrise de la mise en œuvre du subventionnement)
- étant capable d'actionner le levier de la commande publique artistique



## PUBLIC CONCERNE

- Toute personne travaillant dans une collectivité publique compétente en matière culturelle
- Toute personne travaillant dans une structure en lien avec la culture ou les collectivités

## PRÉREQUIS

- Connaissances juridiques basiques en commande publique recommandées mais non indispensables
- Connaissances dans le milieu culturel et artistique recommandées mais non indispensables

## INTERVENANTS



**Guillaume Gauch**

Avocat associé de SEBAN & ASSOCIES



**Samuel Couvreur**

Avocat directeur de SEBAN & ASSOCIES



**Alice Larmet**

Avocate de SEBAN & ASSOCIES

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé